



La formation continue : un levier d'intégration professionnelle des populations étrangères ?

Corinne Régnard

► To cite this version:

Corinne Régnard. La formation continue : un levier d'intégration professionnelle des populations étrangères ?. 2016. hal-02283176

HAL Id: hal-02283176

<https://cnam.hal.science/hal-02283176>

Submitted on 10 Sep 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License



La formation continue : un levier d'intégration professionnelle des populations étrangères ?

À l'heure où la France s'apprête à accueillir 30 000 réfugiés dans le cadre de l'accord de « relocalisation » européen, le Conservatoire national des arts et métiers s'est déjà engagé dans le suivi et l'accompagnement de réfugiés depuis l'automne 2015⁽¹⁾. Dans ce contexte, le Cnam propose une journée de réflexion sur les leviers que peut présenter la formation continue dans l'intégration des étrangers⁽²⁾ en France, notamment sur le marché du travail.

Qu'il s'agisse des immigrés (D. Gélot, C. Minni, 2006) ou des « nouveaux arrivants » (F. Domergue, 2012), les personnes d'origine étrangère sont moins enclines à s'inscrire dans un processus de formation continue que les Français de naissance. Toutefois, lorsqu'ils s'y engagent, les formations suivies sont généralement plus longues que celles que choisissent les Français, plus fréquemment en lien avec leur emploi occupé et plus fréquemment à leur charge financièrement.

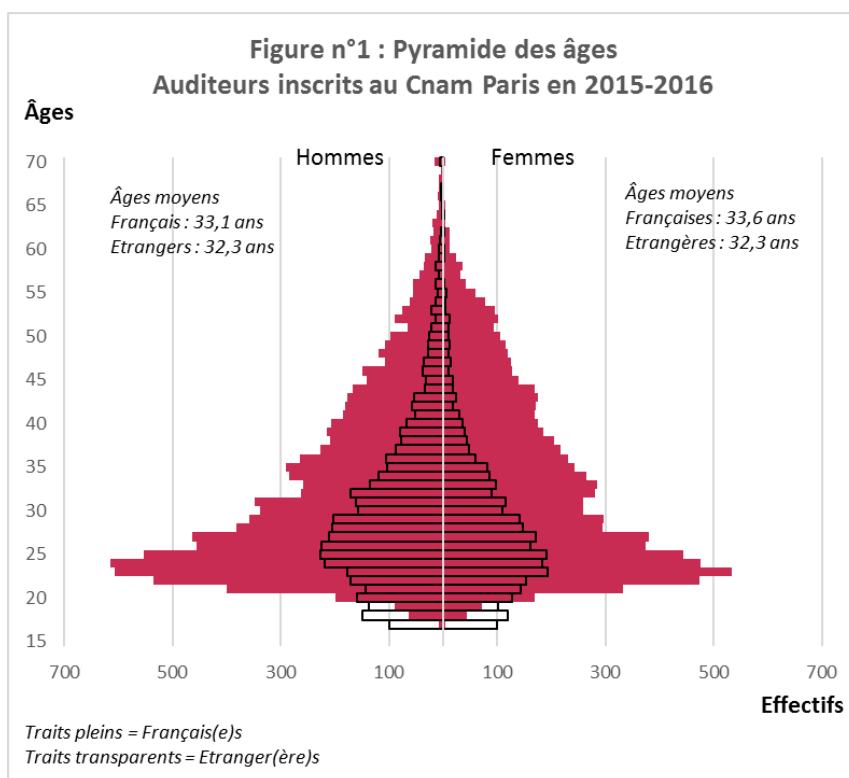
Ce nouveau numéro de l'Observatoire à l'étude porte donc l'accent sur les auditeurs étrangers inscrits au centre Cnam Paris ces trois dernières années : quel est leur profil ? Se démarquent-ils sensiblement des auditeurs français quant à leur cursus ? Et une fois diplômés du Conservatoire, quelle est leur insertion professionnelle ?

Profil des auditeurs étrangers inscrits au centre Cnam Paris

Le centre Cnam Paris accueille près de 7 000 auditeurs étrangers en 2015-2016 pour près de 26 600 inscrits pédagogiquement (cf. encadré méthodologique), soit une proportion de 28 %. Cette proportion est en légère hausse par comparaison aux deux années universitaires précédentes (respectivement 26 % et 27 %).

Quelle que soit la nationalité des inscrits, on compte plus d'hommes que de femmes, la différence étant plus marquée parmi les auditeurs étrangers : 58 % d'hommes parmi les auditeurs étrangers contre 53 % parmi les auditeurs français en 2015-2016, ces proportions étant relativement stables ces trois dernières années universitaires.

Par ailleurs, les auditeurs étrangers inscrits pédagogiquement au centre Cnam Paris sont très légèrement plus jeunes que leurs homologues français, et ce quel que soit le genre considéré. Les différences d'âges entre hommes et femmes sont assez faibles (cf. figure n°1).

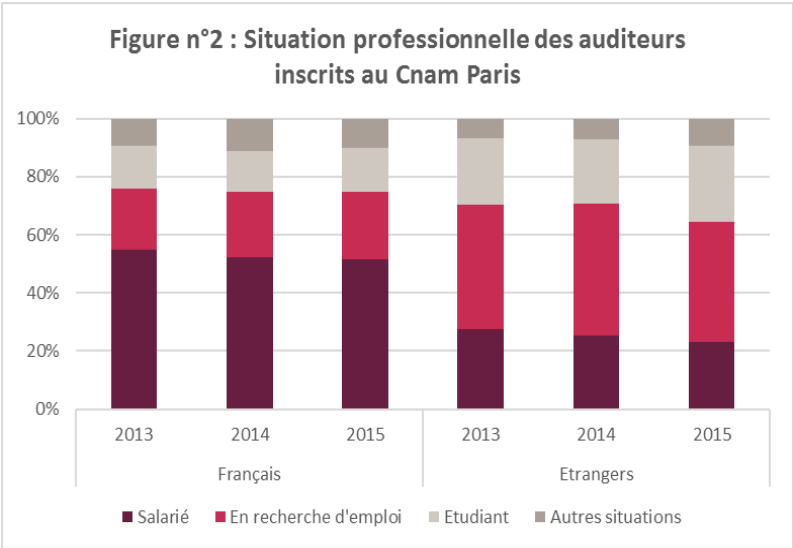


Une grande part des auditeurs étrangers inscrits pédagogiquement au centre Cnam Paris sont originaires du continent Africain (24 % en 2015-2016, cf. tableau 1) et plus particulièrement d'Afrique francophone (17 % en 2015-2016).

Les principales nationalités étrangères représentées les trois dernières années universitaires sont ivoirienne (17% en 2015-2016), camerounaise (11 %), marocaine (9 %), algérienne (9 %), béninoise (6 %), togolaise (4 %), sénégalaise (4 %), tunisienne (3 %), gabonaise (3 %), ressortissants de la République démocratique du Congo (3 %), chinoise (2 %) et malgache (2 %).

Auditeurs étrangers et français ont des situations professionnelles très différentes à l'inscription au centre Cnam Paris. **Alors que les auditeurs français viennent chercher un complément de compétences pour une réorientation professionnelle ou une mobilité ; les auditeurs étrangers semblent plus souvent à la recherche d'une insertion sur le marché du travail.**

Ainsi, les auditeurs français sont majoritairement des salariés (en 2015-2016, 53 % des hommes et 51 % des femmes) alors que les auditeurs étrangers sont plus fréquemment en recherche d'emploi (en 2015-2016, 41 % des hommes et 42 % des femmes). Ces proportions évoluent d'une année à l'autre mais uniquement à la marge (cf. figure n°2).



Source : SISCOL - Traitements : OEC

Tableau n°1 : Répartition des auditeurs inscrits au Cnam Paris par grandes aires géographiques

		2013	2014	2015	
		Effectifs	Effectifs	Effectifs	%
France, ycl'Outre mer		19 630	19 770	18 406	71,9%
	Métropole	19 397	19 502	18 173	71,0%
	Outre mer	233	268	233	0,9%
Afrique		5 766	5 888	6 013	23,5%
	Maghreb	1 675	1 542	1 554	6,1%
	Afrique francophone	4 049	4 308	4 419	17,3%
	Autre Afrique	42	38	40	0,2%
Europe & CEI		553	589	559	2,2%
	Union européenne à 28	452	468	464	1,8%
	Communauté des Etats indépendants	89	103	84	0,3%
	Autre Europe	12	18	11	< à 0,05%
Asie & Moyen Orient		399	463	416	1,6%
	Asie	277	298	268	1,0%
	Moyen Orient	122	165	148	0,6%
Amérique & Océanie		210	190	193	0,8%
	Amérique du Nord	26	17	16	0,1%
	Amérique centrale	19	13	13	0,1%
	Amérique du Sud	164	156	162	0,6%
	Océanie	1	4	2	< à 0,05%
Total général		26 558	26 900	25 587	100,0%

Source : SISCOL - Traitements : OEC

Méthodologie et concepts

- Les données pédagogiques d'inscrits et d'inscriptions sont extraites de l'applicatif de gestion de la scolarité du centre Cnam Paris (SISCOL). Pour cette étude, n'ont pas été retenues les inscriptions à une unité d'activité (UA), qui correspondent à des inscriptions d'auditeurs rédigeant leur rapport/mémoire/thèse de fin de cursus. Ainsi, l'étude porte sur 79 045 inscrits et 272 346 inscriptions entre 2013-2014 et 2015-2016.
Dans la mesure où le Cnam offre la possibilité de suivre des enseignements à distance, il y a une différence entre l'inscription administrative (dans le centre Cnam qui correspond au lieu de résidence de l'auditeur) et l'inscription pédagogique (dans le centre Cnam où l'enseignement est suivi, en présentiel ou à distance). Ainsi, les inscrits pédagogiques du centre Cnam Paris ne résident pas tous nécessairement dans la capitale : c'est le cas notamment des inscrits à l'Institut des Techniques Économiques et Comptables (INTEC) dont les enseignements sont tous ou presque proposés à distance.
- Chaque année, l'Observatoire des études et carrières mène une enquête sur l'insertion professionnelle d'un panel de diplômés du Conservatoire. Ainsi, 10 369 auditeurs diplômés entre 2011 et 2015 ont été interrogés, dont 2 992 sont diplômés du centre Cnam Paris. Ce sont ces derniers qui ont été retenus pour l'étude : parmi eux, la nationalité est connue dans 98% des cas (N=2933).
L'Observatoire des études et carrières rencontre chaque année plus de difficultés à retrouver les auditeurs diplômés du Cnam de nationalité étrangère, ces derniers étant plus mobiles que les Français. Ainsi, les diplômés du centre Cnam Paris entre 2011 et 2015 se composent de 149 étrangers et de 2 784 Français.
Le faible effectif de diplômés étrangers conduit à considérer avec prudence les résultats produits dans cette publication.
- Un étranger sans droit au séjour (par exemple, les étrangers qui fuient actuellement leur pays d'origine vers l'Europe) a la possibilité de faire une demande d'asile dans le pays d'accueil qui lui donne le droit d'y demeurer temporairement le temps de l'instruction par les autorités compétentes (en France, il s'agit de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides - OFPRA). À l'issue de l'instruction, cette demande peut se transformer en droit régulier au séjour au titre de réfugiés (au motif d'une persécution personnelle du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques). À noter que seuls les étrangers en situation régulière au regard de la législation en vigueur (en France, le code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile - CESEDA) peuvent s'inscrire dans une démarche de formation ou d'intégration sur le marché du travail.

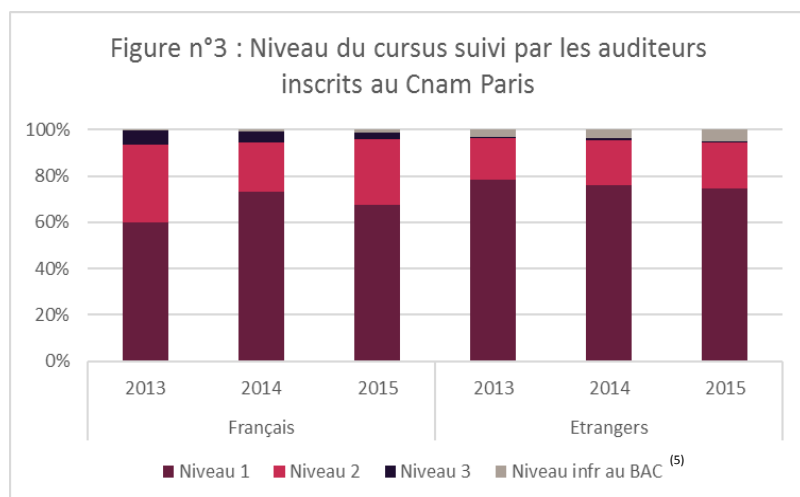
Dans quels cursus s'inscrivent ces auditeurs ?

La spécificité du Cnam est d'offrir une formation « à la carte »⁽³⁾ à ses auditeurs, venus souvent compléter leur bagage professionnel et/ou leur formation initiale avec quelques enseignements mais également parfois suivre un cursus complet.

Ainsi, les 25 600 inscrits au centre Cnam Paris de 2015-2016 ont donné lieu à 85 300 inscriptions pédagogiques (cf. encadré méthodologique), un quart étant des inscriptions d'auditeurs étrangers (28 %).

Alors que les enseignements suivis par les auditeurs français sont essentiellement en présentiel (61 % en 2015-2016), ceux suivis par les auditeurs étrangers se répartissent à peu près équitablement entre formation en présentiel (46 % en 2015-2016) et formation à distance (53 %).

Cela s'explique en grande partie par le fait qu'une inscription pédagogique sur deux émanant d'un auditeur étranger⁽⁴⁾ (53 % en 2015-2016) est faite dans le département « Comptabilité, contrôle et audit » qui abrite l'Institut des Techniques Économiques et Comptables (INTEC) dont les enseignements sont tous ou presque proposés à distance (cf. tableau 2).



Source : SISCOL - Traitements : OEC

Tableau n°2 : Répartition des inscriptions du Cnam Paris par école et département

	Inscriptions émanant d'auditeurs français		Inscriptions émanant d'auditeurs étrangers		Ensemble 2015-2016
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs
Ecole Management et Société (MS)	41 555	68,4%	17 975	77,4%	59 530
Dpt : "Comptabilité, contrôle, audit - CCA"	19 025	31,3%	12 472	53,7%	31 497
<i>dont Institut national des techniques économiques et comptables (INTEC)</i>	17 258	28,4%	11 618	50,0%	28 876
Dpt : "Culture, information, technique et société - CITS"	696	1,1%	150	0,6%	846
Dpt : "Communication en langues étrangères - CLE"	696	1,1%	285	1,2%	981
Dpt : "Droit, travail, santé, intervention sociale - DISST"	3 785	6,2%	905	3,9%	4 690
Dpt : "Économie, finance, banque, assurance - EFAB"	5 288	8,7%	1 210	5,2%	6 498
<i>dont Ecole nationale d'assurances (ENASS)</i>	2 826	4,7%	222	1,0%	3 048
Dpt : "Management, innovation, prospective - MIP"	6 844	11,3%	2 330	10,0%	9 174
Dpt : "Travail, orientation, formation - TOF"	2 408	4,0%	258	1,1%	2 666
Dpt : "Villes, échanges, territoires - VET"	2 783	4,6%	363	1,6%	3 146
<i>dont Equipe pédagogique "Sciences immobilières"</i>	1 832	3,0%	99	0,4%	1 931
Cnam entrepreneur(s) - CE"	30	< à 0,05%	2	< à 0,05%	32
Ecole Sciences industrielles et technologiques de l'information (SITI)	19 157	31,6%	5 260	22,6%	24 417
Dpt : "Chimie, alimentation, santé, environnement, risque - CASER"	2 469	4,1%	407	1,8%	2 876
Dpt : "Électronique, automatique, systèmes - EASY"	2 020	3,3%	734	3,2%	2 754
Dpt : "Ingénierie de la construction et énergétique - ICENER"	3 732	6,1%	1 296	5,6%	5 028
<i>dont Equipe pédagogique "Construction"</i>	2 114	3,5%	877	3,8%	2 991
Dpt : "Ingénierie mathématique - IMATH"	1 740	2,9%	517	2,2%	2 257
Dpt : "Informatique - INFO"	4 639	7,6%	1 689	7,3%	6 328
<i>dont Equipe pédagogique "Ingénierie des systèmes d'information"</i>	1 689	2,8%	748	3,2%	2 437
Dpt : "Ingénierie des systèmes mécaniques et électrotechniques - ISME"	3 445	5,7%	462	2,0%	3 907
<i>dont Equipe pédagogique "Systèmes mécaniques"</i>	1 987	3,3%	253	1,1%	2 240
Dpt : "Mesures- analyse- qualité, ingénierie des matériaux - MAQIM"	784	1,3%	115	0,5%	899
École d'ingénieurs (EiCnam)	262	0,4%	40	0,2%	302
Chaire industrielle Technologies et compétences ferroviaires (TCF)	66	0,1%	0	0,0%	66
Total général	60 712	100,0%	23 235	100,0%	83 947

Source : SISCOL - Traitements : OEC⁽⁶⁾

Notes

(1) : Convention de partenariat signée entre l'association Pierre Claver et le Cnam pour l'année 2015-2016 qui concerne une douzaine de réfugiés.

(2) : Les étrangers sont les personnes ne disposant pas de la nationalité française (cf. encadré méthodologique).

(3) : Par opposition à la notion de cursus complet comprenant un certain nombre d'enseignements.

(4) : Cela ne concerne qu'une inscription sur trois émanant d'un auditeur français (30 % en 2015-2016).

(5) : Niveau 3 : sorties avec un diplôme de niveau Bac + 2 ans (DUT, BTS, DEUG, écoles des formations sanitaires ou sociales, etc.) // Niveau 2 : sorties avec un diplôme de niveau Bac+3 ou Bac+4 (licence, licence professionnelle, etc.) // Niveau 1 : sorties avec un diplôme de niveau au moins Bac+5 (master, DEA, DESS, doctorat, diplôme de grande école, etc.).

(6) : La répartition par école et département n'est pas connue pour près de 1 400 inscriptions, soit un peu moins de 2% du total.

(7) : On parle d'amélioration lorsque le diplômé est passé d'une situation de recherche d'emploi à une situation d'emploi et de dégradation lorsque le diplômé est passé d'une situation d'emploi à une situation de recherche d'emploi. Les autres situations sont : « étudiants », « parent au foyer », « retraité » et « autres inactifs ».

Huit inscriptions sur dix (79 % en 2015-2016) émanant d'un auditeur étranger sont prises « à la carte », c'est-à-dire qu'elles ne rentrent pas dans un cursus complet prédéfini au moment de l'inscription. Cela concerne un peu moins les inscriptions émanant d'un auditeur français (72 % en 2015-2016).

Lorsque l'inscription est prise dans le cadre d'un cursus, la hiérarchie entre les niveaux⁽⁵⁾ est la même qu'il s'agisse des inscriptions issues d'un auditeur étranger ou français : avant tout des inscriptions en cursus de niveau 1 et de niveau 2 (cf. figure n°3).

On retrouve également la même hiérarchie entre les inscriptions pédagogiques émanant d'auditeurs étrangers et français concernant la répartition par école et par département (cf. tableau n°2).

Comme évoqué précédemment, les inscriptions pédagogiques issues d'auditeurs étrangers se distinguent par une plus forte présence dans les programmes coordonnés par l'INTEC (50 % contre 28 % en 2015-2016). Mais elles se démarquent également par une moindre présence dans les programmes coordonnés par l'École nationale d'assurances - ENASS (1 % contre 5% en 2015-2016) et dans les équipes pédagogiques « systèmes mécaniques » (1 % contre 3 %) et « sciences immobilières » (0,4 % contre 3 %).

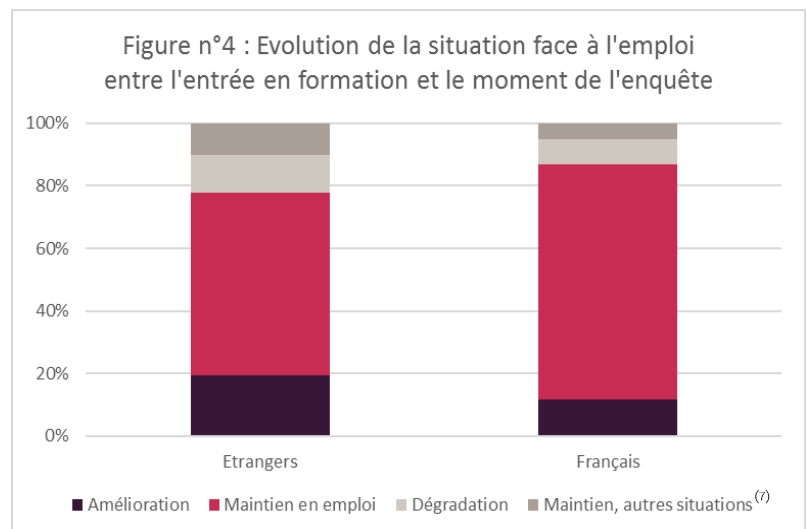
Décrocher un diplôme du centre Cnam Paris : quel impact sur la trajectoire professionnelle pour les étrangers ?

Au moment de leur inscription, les diplômés étrangers du centre Cnam Paris entre 2011 et 2015 (cf. encadré méthodologique) étaient un peu moins en emploi que les diplômés français (respectivement sept sur dix contre huit sur dix) et de ce fait nettement plus fréquemment à la recherche d'un emploi (respectivement près de deux sur dix contre un peu moins d'un sur dix) ou étudiants (respectivement un sur dix contre un peu moins d'un sur dix).

À l'issue de leur formation au centre Cnam Paris, quatre diplômés étrangers sur dix obtiennent un parchemin d'un niveau supérieur à celui qu'ils avaient à l'entrée au Cnam contre sept sur dix parmi les diplômés français. Une explication réside dans les difficultés rencontrées par les étrangers à faire reconnaître leur(s) diplôme(s) en France (L. Moguéro, Y. Brinbaum, J.L. Primon, 2015). Ces derniers s'engageraient donc dans une formation continue afin de faire valoir, par le biais d'un parchemin, leurs compétences, académiques ou professionnelles acquises à l'étranger.

Au moment de l'enquête, un peu plus de deux ans en moyenne (2,3 ans) après l'obtention du diplôme, la situation face à l'emploi s'est plus fréquemment améliorée pour les diplômés étrangers que pour leurs homologues français (cf. figure n°4), réduisant ainsi l'écart de la proportion de « sans emploi ».

Enfin, parmi les diplômés en emploi, les trois-quarts, aussi bien des étrangers que des Français, s'accordent à dire que leur emploi au moment de l'enquête est en adéquation avec la formation suivie au Conservatoire.



Source : Enquêtes de suivi des diplômés - Traitements : OEC

Pour en savoir plus ...

Chantal Brutel : « Populations française, étrangère et immigrée en France depuis 2006 », INSEE FOCUS n°38, octobre 2015 (http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=0&ref_id=if38#sommaire)

Florent Domergue : « Diplômes et formations professionnelles des nouveaux migrants », Infos migrations n°37, DSED, Secrétariat général à l'immigration et à l'intégration, mars 2012, 4 pages (<http://www.immigration.interieur.gouv.fr/Info-ressources/Statistiques/Etudes-et-publications/Publications/Numeros-parus-en-2012/Diplomes-et-formations-professionnelles-des-nouveaux-migrants>)

Jean-Christophe Dumont, Thomas Liebig : « Comment mettre à profit les compétences des immigrés ? », OCDE, Débat sur les politiques migratoires n°3, Décembre 2014, 4 pages (<http://www.oecd.org/fr/els/mig/debats-politiques-migratoires-3.pdf>)

Didier Gélot, Claude Minni : « Les immigrés accèdent moins à la formation professionnelle continue », Formation emploi n°94, 2006, pp. 93-109 (<https://formationemploi.revues.org/2423>)

Laure Moguéro, Yaël Brinbaum, Jean-Luc Primon : « Les ressources scolaires des immigrés à la croisée des histoires migratoires et familiales » in *Trajectoires et Origines – Enquêtes sur la diversité des populations en France*, sous la direction de Cris Beauchemin, Christelle Hamel et Patrick Simon, INED, 2015, pp. 147-174 (<http://teo.site.ined.fr/>)

Olivier Monzot, François Gleizes : « Langue, diplômes : des enjeux pour l'accès des immigrés au marché du travail », INSEE Première n°1262, Novembre 2009, 4 pages (<http://www.insee.fr/fr/ffc/ipweb/ip1262/ip1262.pdf>)